



Énergie NB Power

Nucléaire Nuclear

Communiqué

Le 19 juin 2006

Arrêt temporaire de la centrale de Point Lepreau

Fredericton - La centrale de Point Lepreau a été mise à l'arrêt dimanche le 18 juin 2006 pour la réparation d'une fuite de vapeur survenue pendant qu'on augmentait la puissance de la centrale, à la suite de l'arrêt annuel.

Cette fuite de vapeur est située dans la partie classique de la centrale, c'est-à-dire la zone non nucléaire et ne crée aucun risque pour les employés, le public ou l'environnement.

Les réparations progressent à grand pas et la centrale devrait être remise en service au cours de la semaine.

La centrale de Point Lepreau fournit approximativement 30 pour cent de l'électricité du Nouveau-Brunswick.

- 30 -

Personne-ressource des médias: Kathleen Duguay, Spécialiste des relations publiques (506) 659-6433